

Certificat du contrôle de production en usine

1164-CPR-MP024

(version originale en langue française)

Conformément au Règlement 305/2011/UE du Parlement européen et du Conseil du 9 mars 2011 (Règlement Produits de Construction – RPC), ce certificat s'applique au(x) produit(s) de construction :

Mâts et poteaux préfabriqués en béton

Concrete masts and poles

décrit(s) dans le tableau ci-après,

| Usage prévu* | Méthode de détermination des propriétés relatives à la résistance mécanique et la stabilité | Béton armé (BA) ou béton précontraint (BP) | Résistance à la corrosion : condition d'environnement | Résistance au gel-dégel : classe d'exposition |
|-------------------------|---|--|---|---|
| Support caméra et vidéo | 1 | BP | E | XF1 |
| Support caméra et vidéo | 1 | BA | E | XF1 |

destiné(s) à l'usage précisé dans la déclaration des performances établie par le fabricant, mis sur le marché de l'espace économique européen par :

PREFAC OUEST
61160 TRUN

et fabriqué(s) dans l'usine :

PREFAC OUEST
61160 TRUN

Ce certificat atteste que toutes les dispositions concernant l'évaluation et la vérification de la constance des performances décrites dans l'annexe Z.A de la norme :

NF EN 12843:2005

sous système 2+, sont appliquées et que

le contrôle de production en usine répond à l'ensemble des exigences prescrites ci-dessus.

Ce certificat est délivré le 17 juin 2013 et, sauf annulation ou suspension, demeure valide tant que les conditions précisées dans la spécification technique de référence ou les conditions de fabrication en usine ou le contrôle de la production en usine lui-même ne sont pas modifiés de manière significative, et au plus tard jusqu'au 17 juin 2016.

La liste des certificats délivrés par le CERIB est tenue à jour sur son site Internet.

Délivré à Epernon, le 17/06/13

Gilles BERNARDEAU

Gilles BERNARDEAU
Directeur Qualité Sécurité Environnement